

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 322 nommant M. Andreucci Président du Tribunal du 1e degré de Djibouti .

n° 322

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mars 1960

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro
31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Andreucci (Jean-Dominique), Attaché de la France d'Outre-Mer de 3e classe, 3e échelon, est nommé Président du Tribunal du Premier Degré de Djibouti en remplacement de M. Lehr André, pour compter du 16 mars 1960. Avant d'entrer en fonctions M. Andreucci prêtera le serment prescrit par la loi. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y. de DARUVAR.